

PLAN D'ACTION FAVORISANT L'INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES (PAIPH) 2023-2026

Bilan 2024 | Mise à jour 2025



Adopté par le comité exécutif le 26 mars 2025
Résolution VS-CE-2025-277

Table des matières

RÉDACTION DU PLAN D’ACTION FAVORISANT L’INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES (PAIPH) 2023-2026	3
Lexique des acronymes	4
PRÉAMBULE ET CADRE LÉGAL	5
Cadre légal	5
MOT DE LA MAIRESSE	6
PORTRAIT SOCIODÉMOGRAPHIQUE DU TERRITOIRE – VILLE DE SAGUENAY	7
PLAN D’ACTION FAVORISANT L’INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES (PAIPH)	9
Rôle et responsabilités des membres du comité de travail (CT)	10
Rôle et responsabilités des membres du comité consultatif (CC)	11
Sous-comités (SC)	11
AXE 1 – AMÉNAGEMENT URBAIN ET LIEUX PUBLICS	12
Actions récurrentes	12
Actions prévues	13
AXE 2 – IMMEUBLES	19
Actions récurrentes	19
Actions prévues	20
AXE 3 – PROGRAMMES, SERVICES, APPROVISIONNEMENT, EMPLOI ET FORMATION	24
Actions récurrentes	24
Actions prévues	25
AXE 4 – LOISIRS, CULTURE, SPORTS, PLEIN AIR ET VIE COMMUNAUTAIRE	30
Actions récurrentes	30
Actions prévues	31
AXE 5 – SÉCURITÉ, PRÉVENTION ET INTERVENTION	48
Actions récurrentes	48
Actions prévues	49
AXE 6 – TRANSPORT	53
Actions récurrentes	53
Actions prévues	54
AXE 7 – COMMUNICATIONS	55
Actions récurrentes	55
Actions prévues	56
REMERCIEMENTS	60

Notice

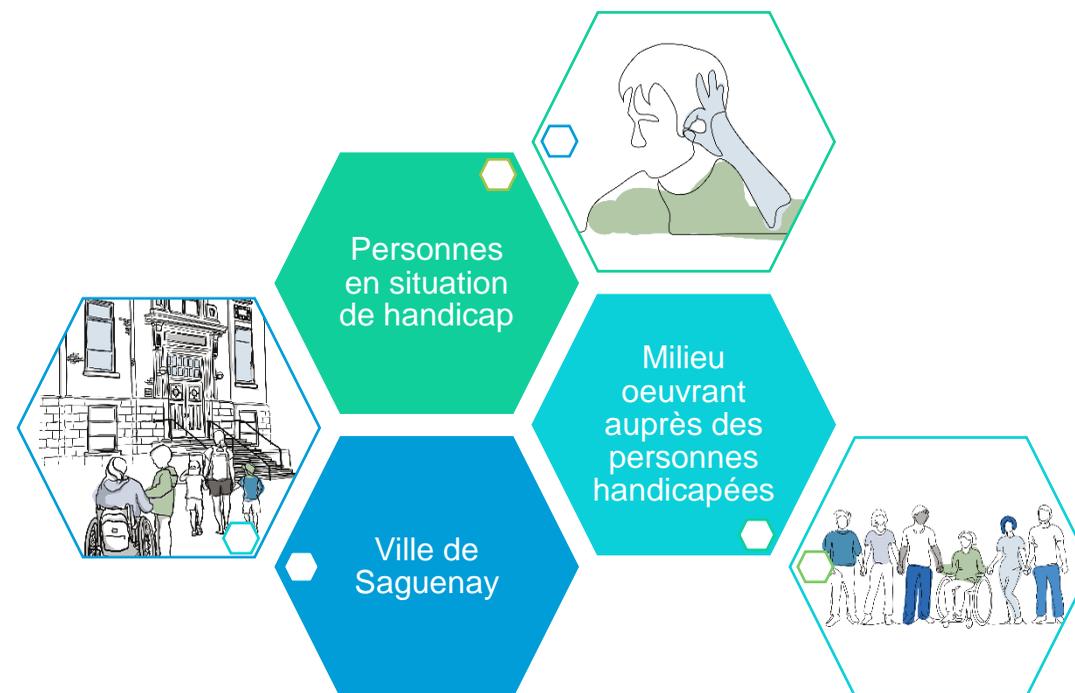
Rédaction du Plan d'action favorisant l'intégration des personnes handicapées (PAIPH) 2023-2026

La rédaction du *Plan d'action favorisant l'intégration des personnes handicapées* (PAIPH) a été rendue possible grâce à la participation des organismes œuvrant auprès des personnes handicapées, des citoyens en situation de handicap ainsi que du personnel municipal.

La démarche de réflexion s'est effectuée par le biais de différents mécanismes de consultation :

- Bilan et perspectives du plan d'action 2019-2022;
- Rencontres du comité consultatif;
- Rencontres du comité de travail;
- Rencontres des sous-comités de chaque sphère d'intervention du plan d'action;
- Rencontre de planification stratégique conjointement avec le comité consultatif et le comité de travail;
- Consultation auprès de la population en situation de handicap, des professionnels œuvrant auprès des clientèles aux besoins particuliers ainsi que des parents et pairs aidants de personnes en situation de handicap;
- Requêtes et demandes déposées par les citoyens et organismes au PAIPH.

Ainsi, les mesures et les obstacles identifiés tiennent compte du quotidien des personnes en situation de handicap ainsi que des réalités de chacun des services municipaux.



Lexique des acronymes

ADHIS	Association pour le développement de la personne handicapée intellectuelle du Saguenay
AMM	Aide à la mobilité motorisée
APDPH	Association pour la promotion des droits des personnes handicapées de Jonquière
AQEPA	Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs du Saguenay
AQLPH	Association québécoise de loisirs pour les personnes handicapées
ARLPH	Association régionale de loisirs pour personnes handicapées du Saguenay–Lac-Saint-Jean
ARPTC	Association Renaissance des personnes traumatisées crâniennes du Saguenay–Lac-Saint-Jean
AU	Accessibilité universelle
CC	Comité consultatif
CIUSSS SLSJ	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean
CRDP	Centre de réadaptation en déficience physique
CRDITSA	Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme
CT	Comité de travail
DCDS	Division communautaire et développement social
GOPHS	Groupement des organismes des personnes handicapées du Saguenay
INTER	Interassociation des personnes handicapées du Saguenay
ITMAV	Initiative de travail de milieu auprès des aînés vulnérables
LSQ	Langue des signes québécoise
MADA	Municipalité amie des aînés
MTMDET	Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec
OPHQ	Office des personnes handicapées du Québec
PAIL	Programme d'accompagnement individuel en loisir
PAIPH	Plan d'action favorisant l'intégration des personnes handicapées
PSA	Programme Secours adaptés
RTC	Réseau de transport de la Capitale
SAMI	Service d'accompagnement en mobilité intégrée
SAR	Société de l'autisme du Saguenay–Lac-Saint-Jean
SC	Sous-comité
SCSVC	Service de la culture, des sports et de la vie communautaire
STS	Société de transport du Saguenay
SQDI	Semaine québécoise de la déficience intellectuelle
SQPH	Semaine québécoise des personnes handicapées

Préambule et cadre légal

En vertu de l'article 61.1 de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*, les municipalités de plus de 15 000 habitants doivent produire, adopter et rendre public annuellement un plan d'action à l'égard des personnes handicapées.

De plus, chaque année, les municipalités assujetties à la loi doivent déposer, à l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), leur plan d'action à l'égard des personnes handicapées ou bien la mise à jour de leur plan d'action, en plus de leur transmettre un bilan des actions réalisées durant l'année.

Au-delà de l'obligation gouvernementale, c'est avec sérieux et engagement que depuis 2004, la Ville de Saguenay entreprend des actions dans le but d'améliorer l'accessibilité de ses services et des infrastructures publiques qui lui appartiennent. Pour ce faire, elle s'est dotée d'un *Plan d'action favorisant l'intégration des personnes handicapées* (PAIPH). Ce plan d'action constitue un outil de travail fort efficace qui permet à Saguenay de structurer et de planifier ses actions ainsi que d'identifier les améliorations à apporter pour le bien-être et l'épanouissement des personnes en situation de handicap sur son territoire. La Ville de Saguenay produit un plan d'action quadriennal qu'elle modifie et adapte aux réalités des personnes handicapées par le biais de sa mise à jour annuelle.

Depuis janvier 2011, le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire a la responsabilité de la mise en œuvre du *Plan d'action favorisant l'intégration des personnes handicapées* (PAIPH) de la Ville de Saguenay. La prémisse de base du plan d'action 2023-2026 s'insère dans une continuité des grands champs d'action ayant été mis en place depuis 2019. La structure de consultation ayant subi certaines modifications, cela a permis un maillage fort efficace entre les gens du milieu et la municipalité, menant à l'atteinte des résultats escomptés et à la mise en place de projets d'envergure pour les prochaines années.

Le travail de toutes les parties impliquées permet de développer des projets adaptés, répondant aux besoins identifiés par le milieu, ainsi que d'en faire la promotion de façon efficace.

Pour assurer la réalisation du *Plan d'action favorisant l'intégration des personnes handicapées 2023-2026*, deux comités principaux œuvrent de concert : le comité de travail (représentants municipaux) et le comité consultatif (représentants du milieu et citoyens). Cette concertation donne lieu à un partenariat efficace. Le plan d'action 2023-2026 est divisé en sept axes rassemblant les actions, les indicateurs de réussite ainsi que l'échéancier prévu :

Axe 1 : Aménagement urbain et lieux publics

Axe 2 : Immeubles

Axe 3 : Programmes, services, approvisionnement, emploi et formation

Axe 4 : Loisirs, culture, sports, plein air et vie communautaire

Axe 5 : Sécurité, prévention et interventions

Axe 6 : Transport

Axe 7 : Communications

Mise à jour et bilan

Chaque année, la municipalité a l'obligation d'effectuer une mise à jour de son plan d'action à l'égard des personnes handicapées ainsi qu'un bilan des actions réalisées. Cela assure d'agir conséquemment à l'évolution des besoins de citoyennes et citoyens en situation de handicap et des obstacles rencontrés au quotidien.

Mot de la mairesse de la Ville de Saguenay



Voici la toute dernière mouture du **Plan d'action favorisant l'intégration des personnes handicapées (PAIPH)** de la Ville de Saguenay! Je suis très heureuse que vous puissiez prendre connaissance des plus récentes actions de la Ville pour faciliter la vie à plusieurs de nos concitoyens.

Chaque année, les différents services municipaux poursuivent sans relâche leur travail afin d'identifier des priorités et passer à l'action. Le résultat est une municipalité plus inclusive, des services municipaux plus accessibles et une qualité de vie améliorée pour les personnes qui vivent avec un handicap.

Notre engagement est de revoir le plan chaque année, en collaboration avec le milieu et les intervenants. Nous effectuons ce travail sur une base annuelle, question de nous assurer de rester en phase avec les besoins sur le terrain et de pouvoir nous adapter aux changements technologiques. La priorité absolue est que le PAIPH réponde à des besoins réels, et cela rend d'autant plus importante la révision annuelle.

Je tiens à remercier tous nos partenaires du milieu, grâce à qui nous pouvons prendre le pouls des citoyens et des personnes handicapées. Sans leur voix, il n'y aurait pas de plan adapté et enraciné dans leur réalité. La consultation est un jalon essentiel du PAIPH et nous poursuivrons dans cette voie pour les futures éditions.

Merci également à tous ceux et celles qui ont participé à la mise en œuvre du PAIPH 2023-2026. C'est tous ensemble que nous bâtissons une ville de Saguenay faite pour tout le monde, sans exception.

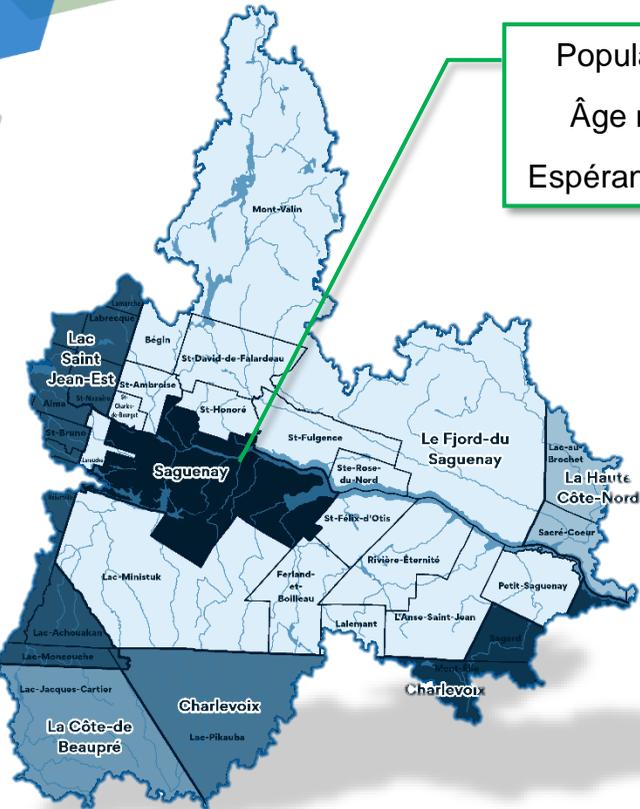
A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Julie Dufour'. The signature is stylized and fluid.

Julie Dufour, mairesse de Saguenay

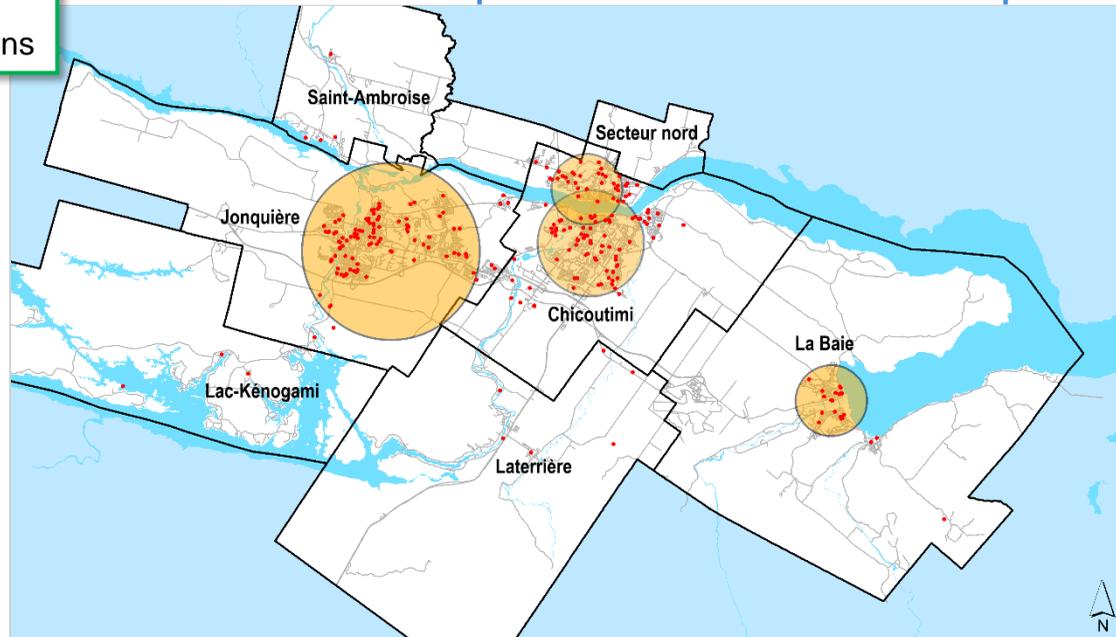
Portrait sociodémographique du territoire – Ville de Saguenay¹

87 100 personnes
 Proportion de la population ayant des limitations dans leurs activités quotidiennes.

Population = **161 567³**
 Âge moyen : 45 ans
 Espérance de vie : 83 ans



Lieux de résidence des personnes en situation de handicap²

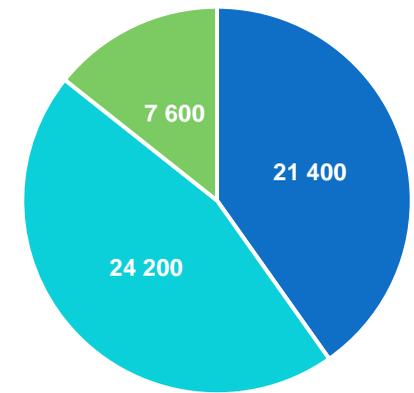


• PH
 Grande concentration
 Limite municipale
 Rue

PH



Nombre estimé par arrondissement de personnes ayant des incapacités¹



■ Jonquière ■ Chicoutimi ■ La Baie

Sources des données :

¹ Institut de la statistique du Québec.

Institut de la statistique du Québec, Enquête de Santé du Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2018.

Institut de la statistique du Québec (ISQ), Perspectives démographiques des MRC du Québec, 2021-2041 - Mise à jour 2022; ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, découpage administratif SDA 2022; Statistique Canada, secteur peu ou pas peuplé, écoumène de la population de 2016 au 1:20 000 000 modifié par l'ISQ.

² Ville de Saguenay, consultation publique PAIPH 2022.

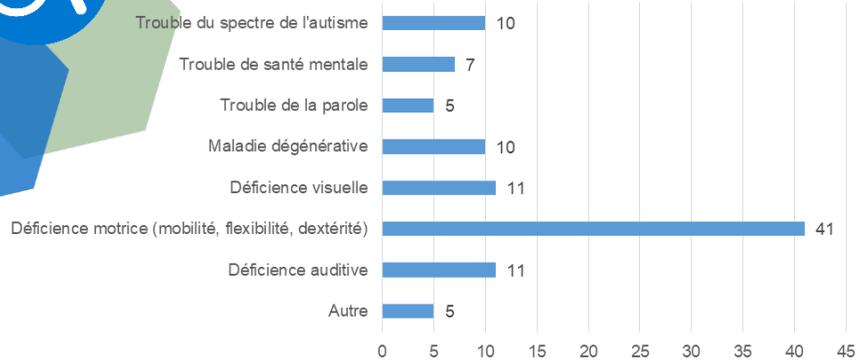
³ Statistique Canada, 2022, (tableau) *Profil du recensement*, Recensement de la population de 2021, produit n° 98-316-X2021001 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa. Diffusé le 30 novembre 2022.

<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 7 décembre 2022).

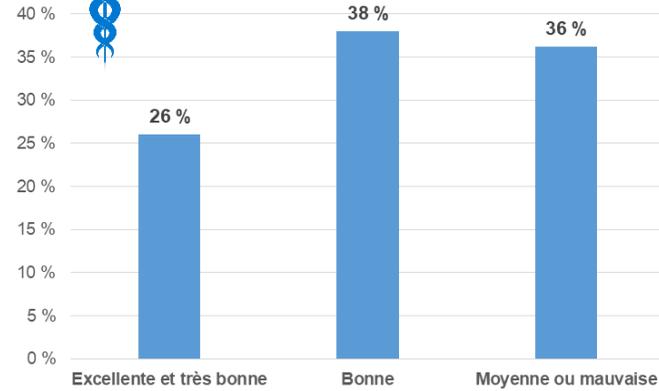
Organisme de bassin versant du Saguenay, <https://www.obvsaguenay.org/>.



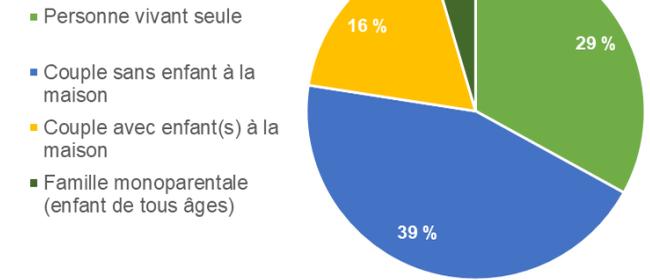
Types de handicap⁴



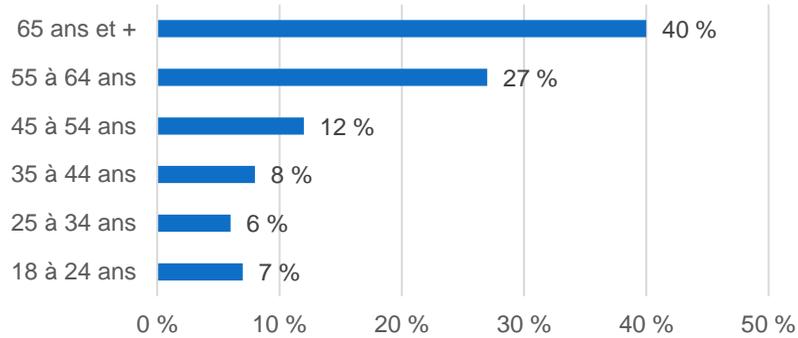
Perception de sa santé⁵



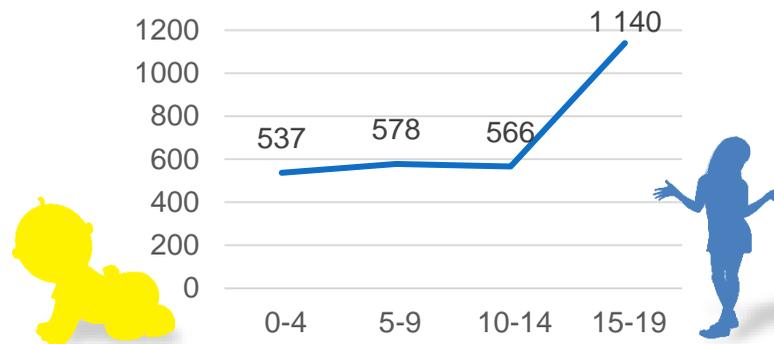
Composition du ménage⁵



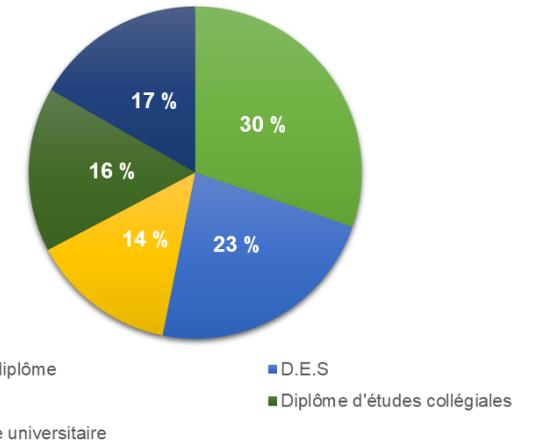
Âge de la population adulte ayant des limitations⁵



Âge des enfants ayant des limitations⁵



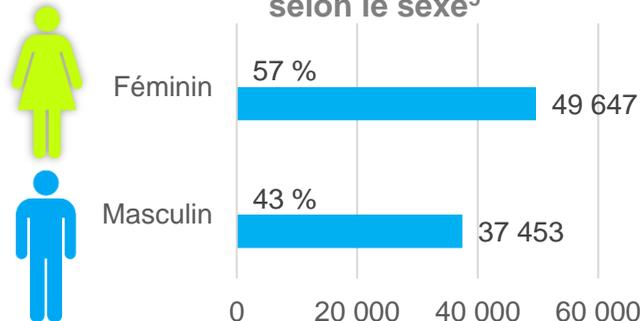
Niveau de diplomation des personnes en situation de handicap⁵



Revenu⁵



Personnes en situation de handicap selon le sexe⁵



Sources de données :

⁴ Ville de Saguenay, consultation publique, population en situation de handicap sur le territoire 2022.

⁵ Institut de la statistique du Québec, Enquête de Santé du Saguenay–Lac-Saint-Jean 2018.

Plan d'action favorisant l'intégration des personnes handicapées (PAIPH)

La mission

Favoriser l'intégration sociale, scolaire et professionnelle des personnes handicapées de la ville de Saguenay par la mise en place de diverses actions visant à contrer les obstacles à l'accessibilité, en partenariat avec le milieu communautaire et les citoyens.



Engagement

Dans un souci d'équité, dans la perspective du droit à l'égalité et avec une approche inclusive, la Ville de Saguenay s'engage à considérer les principaux éléments pour aménager des parcours sans obstacles afin de réduire ou d'éliminer les difficultés liées au déplacement des personnes en situation de handicap et favoriser leur participation citoyenne, pleine et entière, dans leur communauté.



Objectifs

- Accroître la participation citoyenne des personnes handicapées dans leur communauté;
- Accroître le sentiment de sécurité et la sécurité physique des personnes handicapées;
- Améliorer l'accessibilité des infrastructures municipales et de transport;
- Aménager des espaces publics et des environnements accessibles;
- Améliorer la communication auprès des personnes en situation de handicap à propos des services et infrastructures municipales accessibles;
- Offrir aux personnes handicapées la possibilité de se déplacer sans contraintes;
- Promouvoir les actions et réalisations du *Plan d'action favorisant l'intégration des personnes handicapées (PAIPH)*;
- Se doter d'équipements favorisant l'accessibilité des services et infrastructures;
- Sensibiliser la population à l'accessibilité universelle.

Clientèle ciblée

- Une déficience liée à la mobilité;
- Une déficience visuelle;
- Un trouble de la parole;
- Une déficience auditive;
- Une maladie dégénérative;
- Un trouble de santé mentale;
- Une déficience intellectuelle;
- Un trouble du spectre de l'autisme.

Bref, toute personne dont l'accessibilité est compromise, temporairement ou de façon permanente.

Rôle et responsabilités des membres du comité de travail (CT)

Le comité de travail est composé de représentants de divers services municipaux et d'un membre représentant le milieu associatif des personnes handicapées.

Ces acteurs ont pour mandat d'analyser, de prioriser et de superviser l'élaboration du plan d'action par la mise en place et la réalisation de différents projets visant à réduire les obstacles à l'accessibilité dans les services et infrastructures de la Ville de Saguenay.

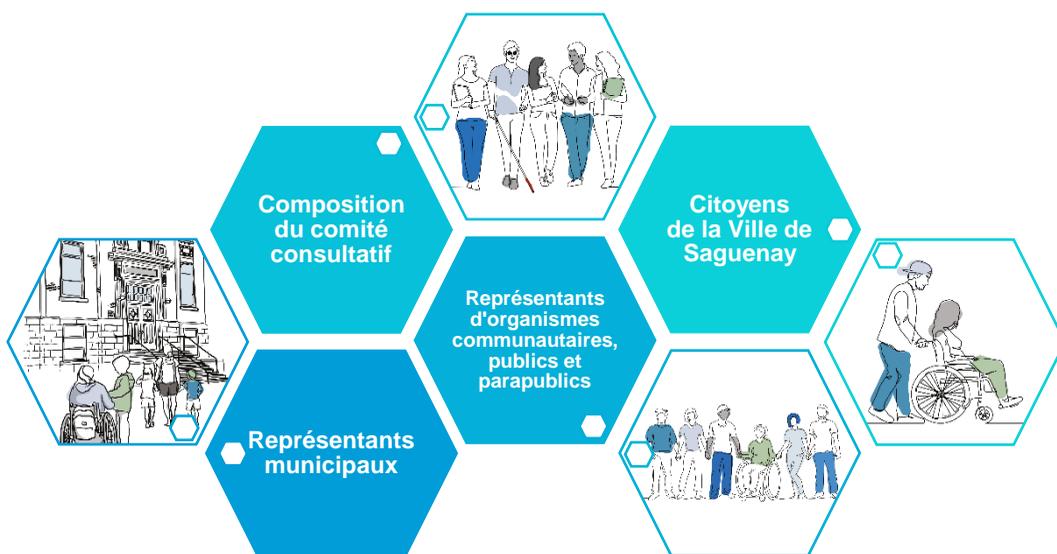


COMITÉ DE TRAVAIL
Service de la culture, des sports et de la vie communautaire – Division des arts, de la culture et des bibliothèques
Service de la culture, des sports et de la vie communautaire – Division des sports et du plein air
Service de la culture, des sports et de la vie communautaire – Division communautaire et développement social
Service de la culture, des sports et de la vie communautaire – Division arénas, logistique et événements
Service du génie
Service Hydro-Jonquière
Service de police
Service de sécurité incendie
Service des communications
Service des immeubles et des équipements motorisés
Service des ressources humaines
Service des travaux publics
Société de transport du Saguenay (STS)
Service du développement durable et de l'environnement
Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
Service des finances – Division approvisionnement
Groupement des organismes des personnes handicapées du Saguenay (GOPHS)
TOTAL : 20 membres

Rôle et responsabilités des membres du comité consultatif (CC)

Le comité consultatif est composé de représentants d'organismes communautaires, publics et parapublics, de représentants municipaux et de citoyens de la Ville de Saguenay en situation de handicap. Ces acteurs du milieu nourrissent un partenariat important avec la Ville.

Ces acteurs ont pour mandat d'informer, de conseiller, d'outiller et de diffuser les actions mises en place dans le cadre du plan d'action afin que ces dernières soient adaptées aux besoins et à la réalité des personnes handicapées, qu'elles soient connues du milieu communautaire et des personnes en situation de handicap.



COMITÉ CONSULTATIF
Association pour la promotion des droits des personnes handicapées de Jonquière (APDPH)
Association pour le développement de la personne handicapée intellectuelle du Saguenay (ADHIS)
Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs du Saguenay (AQEPA–Saguenay)
Association régionale de loisirs pour personnes handicapées du Saguenay–Lac-Saint-Jean (ARLPH)
Association Renaissance des personnes traumatisées crâniennes du Saguenay–Lac-Saint-Jean (ARPTC)
CIUSSS Saguenay–Lac-Saint-Jean – Déficience visuelle, auditive et aides techniques
CIUSSS Saguenay–Lac-Saint-Jean – Déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme
Citoyens de la ville de Saguenay
Groupement des organismes des personnes handicapées du Saguenay (GOPHS)
IntégrAction La Baie
Interassociation des personnes handicapées du Saguenay (INTER)
Société de l'autisme Saguenay–Lac-Saint-Jean (SAR)
Ville de Saguenay

TOTAL : 15 membres

Sous-comités (SC)

Les sous-comités réunissent des membres du comité consultatif et du comité de travail qui y siègent par intérêt et expertise. Il y a un sous-comité de travail par axe d'intervention (axes du plan d'action).



AXE 1 AMÉNAGEMENT URBAIN ET LIEUX PUBLICS

- Chaussée, trottoirs et déneigement
- Stationnements et traverses de rue
- Mobilier urbain sur la voie publique et dans les parcs
- Lieux publics, commerces et terrasses
- Aménagement des parcs et espaces verts

ACTIONS RÉCURRENTES

CHAUSSÉE, TROTTOIRS ET DÉNEIGEMENT

Les lieux fréquentés par les personnes handicapées sont répertoriés et priorisés. La liste est fournie au Service des travaux publics pour un déneigement optimisé.

Les équipes de déneigement sont conscientisées pour que les chemins d'accès soient déneigés adéquatement.

Selon les endroits priorisés, une validation de la faisabilité des correctifs est effectuée avant la mise en œuvre des travaux d'amélioration par les services responsables.

STATIONNEMENTS ET TRAVERSES DE RUE

L'inventaire des stationnements est mis à jour annuellement.

Les bâtiments municipaux et les artères où il y a affluence de personnes handicapées sont ciblés et la validation d'ajouter ou de déplacer une case de stationnement réservé est réalisée.

Une carte interactive des stationnements pour personnes handicapées est disponible à la consultation et accessible au public.

La priorisation des traverses nécessitant des améliorations est faite annuellement et des travaux correctifs sont planifiés.

MOBILIER URBAIN SUR LA VOIE PUBLIQUE ET DANS LES PARCS

Lors de l'installation de poubelles ou îlots multimatières sur la voie publique et dans les parcs, une attention particulière est portée à l'accessibilité de ces équipements pour les personnes handicapées.

Lors de l'achat de mobilier urbain (tables, bancs, poubelles), leur accessibilité aux personnes handicapées est prise en compte.

AMÉNAGEMENT DES PARCS ET ESPACES VERTS

Lorsque des travaux sont planifiés dans des parcs existants, une attention particulière est portée à leur accessibilité aux personnes handicapées.

Lors de l'implantation ou de la refonte d'un parc dédié aux personnes handicapées, les membres du CC sont consultés pour le choix des modules ou pour les plans d'aménagement.

ACTIONS PRÉVUES

10 ACTIONS PRÉVUES

2023

2024

2025

2026

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2024
	20	22	24	26			En cours	Complétée	Reportée	
STATIONNEMENTS ET TRAVERSES DE RUE										
Obstacle : Les stationnements et les traverses de rue ne sont pas toujours adaptés pour les personnes en situation de handicap.										
1. Établir une procédure entre les services afin de recenser les nouveaux espaces de stationnement créés, ceux supprimés et ceux modifiés.	X				<p><i>Mise en œuvre :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • DCDS • Bureaux d'arrondissement <p><i>Collaborateurs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Service du génie • Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme • Service des travaux publics • Service des immeubles et de l'équipements motorisés 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Développer une procédure commune. ✓ Faire appliquer la procédure par les arrondissements. ✓ Indiquer le nombre de cases créées, supprimées et modifiées. 		✓		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Depuis janvier 2023, la procédure est opérationnelle. ▪ Dès qu'un nouvel espace est attribué, celui-ci s'affiche sur la carte interactive des stationnements réservés aux personnes handicapées. ▪ Cette année : <ul style="list-style-type: none"> ○ Quatre nouvelles cases ont été ajoutées; ○ Deux cases ont été déplacées; ○ Une case a été retirée, celle-ci empêchant les camions d'incendie de circuler.

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2024
	2	2	2	2			En cours	Complétée	Reportée	
	0	0	0	0						
	2	2	2	2						
3	4	5	6							
2. Élaborer une cartographie des secteurs où il y a une forte concentration de personnes en situation de handicap.	X				<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> DCDS <i>Collaborateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> Service l'aménagement du territoire et de l'urbanisme 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Élaborer une cartographie des secteurs. ✓ Transmettre l'information aux partenaires afin de documenter et orienter les actions à réaliser. 		✓		
3. Réfléchir des parcours sans obstacles pour rendre les déplacements plus sécuritaires : analyser les secteurs problématiques ainsi que les solutions envisageables.		X	X		<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> CC SC–Aménagement urbain <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> Service du génie Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme Service des travaux publics Hydro-Jonquière 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Développer une grille d'analyse. ✓ Analyser les secteurs problématiques (<i>identifier les secteurs et le nombre</i>). ✓ Soumettre les analyses ou les solutions retenues au Service du génie. ✓ Rédiger une liste des améliorations effectuées. 	✓			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une grille d'analyse a été conçue. ▪ 32 intersections ont été ciblées à la suite d'une analyse.

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2024
	2	2	2	2			En cours	Complétée	Reportée	
	0	0	0	0						
	2	2	2	2						
	3	4	5	6						
LIEUX PUBLICS, COMMERCE ET TERRASSES										
Obstacle : Les lieux publics, commerces et terrasses ne sont pas toujours adaptés aux personnes handicapées.										
4. Analyser les normes municipales et les meilleures pratiques d'occupation de la voie publique.		X			<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> • CC • SC–Aménagement urbain <i>Collaborateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Service du génie 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Analyser les normes et les pratiques recensées. ✓ Identifier les changements à apporter pour tendre vers les meilleures pratiques. 		✓		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les pratiques des autres villes ont été recensées et analysées. ▪ À la suite de cette analyse et des besoins qui ressortent dans notre communauté, la Ville prendra en compte les normes et meilleures pratiques afin de réduire ou éliminer les obstacles. En ce sens, la réglementation sur les terrasses sera analysée. ▪ Des documents de meilleures pratiques ont été transmis au Service du génie.
5. Développer un guide des bonnes pratiques pour les stationnements pour personnes handicapées, les terrasses, les trottoirs et les intersections basé sur les parcours sans obstacles.		X	X	X	<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> • CC • SC–Aménagement urbain <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Service du génie • Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme • Service des travaux publics • Hydro-Jonquière 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Développer un cadre normatif. ✓ Sensibiliser les inspecteurs en bâtiment à l'importance de consulter la carte des stationnements afin de s'assurer que l'espace est libre avant l'émission d'un permis. 	✓			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une recherche auprès d'autres municipalités concernant la réglementation des cases de stationnement pour personnes handicapées a été faite. ▪ Une liste d'éléments à considérer concernant les parcours sans obstacles a été transmise à l'urbanisme en vue de la revitalisation du centre-ville de Chicoutimi.

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2024
	2	2	2	2			En cours	Complétée	Reportée	
	0	0	0	0						
	2	2	2	2						
	3	4	5	6						
6. Créer une carte des stationnements publics pour personnes handicapées et trouver les bons moyens de communiquer l'information.	X	X	X		<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> SCSVC Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> CC Service des communications 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réaliser une carte. ✓ Élaborer une stratégie de diffusion. 	√			<ul style="list-style-type: none"> La carte interactive a été mise en ligne et est disponible à la consultation sur le site Internet de la municipalité. (https://tinyurl.com/ytrc5n5y) La carte a été partagée à tous les membres et partenaires du CC ainsi qu'à la liste d'envoi de l'infoPAIPH. Une publication sur la page Facebook de la Ville a eu lieu le 10 novembre 2024. Des stratégies de promotion seront élaborées en 2025. Nous évaluons la possibilité d'y ajouter l'emplacement des feux sonores.
7. Réglementer la quantité de cases de stationnement réservées aux personnes handicapées sur rue, dans les zones commerciales.		X	X	X	<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> Service du génie Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> CC Conseil municipal 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faire entériner par le conseil municipal la nouvelle réglementation. 	√			<ul style="list-style-type: none"> Une analyse de la réglementation des municipalités membres du Réseau des grandes villes accessibles a été réalisée afin de faire ressortir les meilleures pratiques. Aucune des municipalités sondées n'a adopté une réglementation à cet effet. Une compilation des cases pour personnes handicapées dans les zones commerciales a été fait.

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2024
	2	2	2	2			En cours	Complétée	Reportée	
	0	0	0	0						
	2	2	2	2						
3	4	5	6							
8. Distribuer le guide de la Régie du bâtiment du Québec : « Accessibilité à l'intérieur des logements d'habitation », aux entrepreneurs et promoteurs.		X			<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Remettre le guide aux entrepreneurs et promoteurs. 		✓		<ul style="list-style-type: none"> Le guide est intégré, de façon électronique, à la pochette d'information remise aux nouveaux détenteurs de permis.
9. Promouvoir les programmes de subvention auprès des entreprises et promoteurs afin qu'ils puissent rendre leurs établissements accessibles.	X	X	X	X	<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> SCSVC <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> CC Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Créer un document présentant les diverses subventions disponibles. ✓ Concevoir une campagne de communication (nommer les moyens utilisés). ✓ Distribuer le document auprès des corporations, des associations de commerçants et de promoteurs (préciser le nombre d'entreprises et promoteurs joints). 	✓			<ul style="list-style-type: none"> Une recherche sur les diverses subventions disponibles pour les entreprises a été réalisée. Un dépliant est en cours de réalisation.

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2024
	2	2	2	2			En cours	Complétée	Reportée	
	0	0	0	0						
	2	2	2	2						
3	4	5	6							
10. Participer au projet de recherche « <i>Vers une mobilité inclusive : portrait de la mobilité des personnes atteintes d'ataxie récessive spastique de Charlevoix-Saguenay (ARSCS) et des facteurs qui l'influencent.</i> »	X	X	X	X	<p><i>Mise en œuvre :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Écobes : Recherche et Transfert-Cégep de Jonquière CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean <p><i>Collaborateurs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> DCDS CC et CT Ville de Saguenay 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Siéger au comité responsable de la direction scientifique du projet (nombre de rencontres). ✓ Former un comité d'experts (personnes en situation de handicap, intervenants concernés). ✓ Obtenir des données probantes de la Ville de Saguenay en matière d'aménagement urbain et de mobilité des personnes en situation de handicap. ✓ Développer des outils d'aide à la décision. 	✓			<ul style="list-style-type: none"> L'équipe de recherche a formé son comité d'experts. Une rencontre du comité conseil a eu lieu avec 4 employés municipaux des services : <ul style="list-style-type: none"> Génie; Travaux publics; Hydro-Jonquière; Urbanisme. Deux rencontres individuelles ont eu lieu avec des employés de l'urbanisme. Une rencontre de suivi pour faire le point sur l'avancement du projet s'est tenue en décembre : <ul style="list-style-type: none"> L'approbation éthique a été obtenue. 30 participants ont été sélectionnés pour la collecte de données, qui a eu lieu du 2 octobre à la fin décembre 2024. Des données préliminaires sont disponibles. Une deuxième collecte de données, provenant des aides techniques du CIUSSS sera disponible au début 2025.



AXE 2 IMMEUBLES

- Accessibilité intérieure
- Accessibilité extérieure
- Information, signalisation et système de sécurité
- Fournisseurs de services

ACTIONS RÉCURRENTES

ACCESSIBILITÉ INTÉRIEURE

Une priorisation des lieux les plus fréquentés par les personnes handicapées est faite annuellement; celle-ci fait aussi l'objet d'une analyse approfondie.

Des actions pour améliorer l'accessibilité des bâtiments priorisés, dont l'analyse a été complétée, sont entreprises.

FOURNISSEURS DE SERVICES

Les normes d'accessibilité, devant être respectées par les professionnels et les sous-traitants, sont incluses dans les appels d'offres du Service des immeubles et des équipement motorisés.



ACTIONS PRÉVUES

7 ACTIONS PRÉVUES

2023

2024

2025

2026

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2024
	2023	2024	2025	2026			En cours	Complétée	Reportée	
ACCESSIBILITÉ INTÉRIEURE										
Obstacle : Le niveau d'accessibilité de certains bâtiments, fréquentés par les personnes handicapées, doit être amélioré.										
1. Faire une nouvelle analyse et émettre des recommandations lors de travaux d'amélioration dans les bâtiments.			X	X	<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> Service des immeubles et des équipements motorisés <i>Collaborateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> DCDS 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Évaluer les bâtiments. ✓ Identifier les déficiences en accessibilité. ✓ Fournir un rapport avec recommandations au chargé de projet pour préciser la nature des travaux d'amélioration à effectuer. 				
2. En concertation avec le comité consultatif, identifier des bâtiments nécessitant des améliorations en matière d'accessibilité, établir une priorisation et effectuer les travaux requis.	X	X	X		<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> CC SC-Immeubles <i>Collaborateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> Service des immeubles et des équipements motorisés 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dresser une liste des bâtiments à améliorer et à prioriser. ✓ Produire une liste des travaux effectués. 	✓			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quatre bâtiments ont été ciblés afin qu'ils soient analysés et priorisés : <ul style="list-style-type: none"> ○ Place du Citoyen – Bloc sanitaire; ○ Édifice administratif, de Lac-Kénogami; ○ Centre communautaire Pibrac; ○ Centre communautaire Sainte-Claire.

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2024
	2	2	2	2			En cours	Complétée	Reportée	
	0	0	0	0						
	2	2	2	2						
	3	4	5	6						
3. Baliser, par le biais d'un cadre de référence, les équipements de quincaillerie à privilégier pour régler les déficiences en accessibilité dans les bâtiments.		X	X	X	<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> • DCDS • Service des immeubles et des équipements motorisés • Service des finances - Division des approvisionnements <i>Collaborateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> • SC-Immeubles 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Établir les besoins spécifiques à l'AU de la Ville. ✓ Rechercher des équipements de quincaillerie répondant aux normes les plus élevées en AU. ✓ Lister les équipements de quincaillerie sélectionnés dans le cadre de référence. ✓ Se procurer la quincaillerie. 	✓			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un outil de référence est en cours d'élaboration.
4. Sensibiliser les équipes aux opérations (techniciens en bâtiment, contremaîtres et cols bleus) aux normes d'accessibilité en ce qui concerne l'installation de la quincaillerie et des équipements spécialisés.			X	X	<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> • DCDS <i>Collaborateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Service des immeubles et des équipements motorisés 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Décortiquer les étapes d'opération ainsi qu'identifier qui intervient à chacune des étapes. ✓ Rencontrer les équipes à l'opération (nombre de personnes rencontrées). ✓ Distribuer la documentation sur les normes d'AU (nombre de documents distribués). 				

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2024
	2	2	2	2			En cours	Complétée	Reportée	
	0	0	0	0						
	2	2	2	2						
3	4	5	6							
ACCESSIBILITÉ EXTÉRIEURE										
Obstacle : L'accès à certains bâtiments municipaux est difficile en raison de débarcadères et de chemins d'accès inadéquats en matière d'accessibilité.										
5. Pour chaque requête effectuée identifiant un problème d'accessibilité à un chemin d'accès ou à un débarcadère pour les personnes avec une incapacité, une analyse des solutions possibles est réalisée et des correctifs sont apportés.	X	X	X	X	<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> • DCDS • SC-Immeubles <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> • CC • Service du génie • Service des immeubles et des équipements motorisés • Service des travaux publics • Arrondissements 	✓ Analyser la requête et émettre des recommandations. ✓ Apporter des correctifs aux chemins d'accès ou débarcadères (préciser les correctifs apportés).	✓			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Centre communautaire Victor-Guimond (Chicoutimi) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Analyse et recommandations de l'accès au bâtiment pour les enfants en fauteuil roulant; ○ Correctifs apportés à la zone de débarcadère et retrait des bordures de bois donnant accès à la rampe. ▪ Centre plein air Bec-Scie (La Baie) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Analyse de la demande de pavage de l'aire de stationnement pour la rendre accessible aux PH; ○ Pavage et marquage au sol de deux cases de stationnement pour PH. ▪ Foyer de la culture (La Baie) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Analyse de la requête et émission de recommandations; ○ Plan de mise aux normes de la rampe d'accès (côté École de musique). ○ Appel d'offres et réalisation prévus en 2025. ▪ Foyer de la culture (Arvida) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Refonte du chemin d'accès et des cases de stationnement pour personnes handicapées.

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2024
	2023	2024	2025	2026			En cours	Complétée	Reportée	
INFORMATION, SIGNALISATION ET SYSTÈME DE SÉCURITÉ										
Obstacle : La standardisation de la signalisation à l'intérieur des bâtiments aiderait les personnes handicapées ainsi que tous les usagers à s'orienter.										
6. Évaluer le nombre requis d'affiches de signalisation des salles de bain accessibles embossées avec braille et se les procurer en vue de remplacer celles existantes.				X	<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> • DCDS <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Service des immeubles et des équipements motorisés • SC-Immeubles 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Acheter et installer les affiches signalétiques (préciser le nombre). 				
7. Créer une fiche normative pour la standardisation de l'affichage et lors de travaux d'amélioration ou de la construction de nouveaux bâtiments, utiliser un visuel de signalisation standardisée (pictogrammes, écriture braille, etc.).				X	<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> • DCDS • SC-Immeubles <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> • CC • Service des immeubles et des équipements motorisés • CIUSSS Saguenay-Lac-Saint-Jean 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Élaborer une fiche normative. ✓ Informer le Service des immeubles et des équipements motorisés des principes de signalisation et transmettre la fiche normative. ✓ Utiliser la nouvelle signalisation (nombre d'affiches installées). 				



AXE 3 PROGRAMMES, SERVICES, APPROVISIONNEMENT, EMPLOI ET FORMATION

- Programmes et services
- Approvisionnement
- Emploi, intégration et maintien
- Sensibilisation et formation

ACTIONS RÉCURRENTES

PROGRAMMES ET SERVICES

La promotion du programme d'accompagnement individuel en loisir est réalisée en août et décembre, chaque année.

La mise à jour des activités pour lesquelles la Carte accompagnement loisir (CAL) est acceptée dans les infrastructures municipales est faite annuellement.

Dans le cadre des camps de jour municipaux, un service d'accompagnement pour les enfants en situation de handicap est disponible.

EMPLOI, INTÉGRATION ET MAINTIEN

L'embauche des personnes handicapées est favorisée tout en s'assurant d'avoir un processus adapté, si nécessaire.

Dans la démarche d'embauche d'une personne handicapée, les gestionnaires et les services sont accompagnés afin de favoriser l'intégration et le maintien en emploi.

Les offres d'emploi de la Ville sont diffusées auprès des organismes œuvrant auprès des personnes handicapées.

SENSIBILISATION ET FORMATION

Les journées les plus représentatives, en lien avec les personnes en situation de handicap, sont soulignées annuellement.

Une vigie sur les nouveautés en matière de formation pour le personnel des camps de jour municipaux se fait en continu.

Une formation est donnée au personnel des camps de jour municipaux sur l'intervention auprès des enfants en situation de handicap.

ACTIONS PRÉVUES

8 ACTIONS PRÉVUES

2023

2024

2025

2026

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2024
	2023	2024	2025	2026			En cours	Complétée	Reportée	
APPROVISIONNEMENT										
Obstacle : Les équipements ou la location de biens et services par la municipalité ne sont pas toujours accessibles.										
1. Évaluer la possibilité d'intégrer à la politique d'approvisionnement une règle relative à l'achat ou la location de biens et services accessibles.			X	X	<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> Division de l'approvisionnement 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faire une évaluation de la politique actuelle. ✓ Intégrer un règlement relatif à l'achat ou la location de biens et services accessibles à la politique d'approvisionnement. 				
2. Analyser les outils de travail (formulaires, appels d'offres, procédures, etc.) relatifs à l'approvisionnement et évaluer comment intégrer une clause d'approvisionnement accessible selon le cas.			X	X	<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> DCDS Division de l'approvisionnement <i>Collaborateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> Services municipaux 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Analyser les outils de travail (préciser lesquels). ✓ Intégrer une clause d'approvisionnement accessible aux outils de travail (préciser la clause et l'outil de travail). 				

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2024
	2023	2024	2025	2026			En cours	Complétée	Reportée	
PROGRAMMES ET SERVICES										
Obstacle : Tous les citoyens doivent avoir accès aux services municipaux.										
3. Les employés impliqués en matière de services aux citoyens sont informés des lieux adaptés dans lesquels des salles peuvent être réservées.	X	X			<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> Comité bâtiment du SCSVC 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rédiger un document présentant les caractéristiques d'accessibilité des salles en location. ✓ Intégrer le document dans le procédurier des locations de salle. 		✓		<ul style="list-style-type: none"> Les fiches ont été mises à jour. Les employés étant impliqués aux services aux citoyens ont accès au procédurier des locations de salle.
4. Évaluer la possibilité de modifier le programme d'accompagnement individuel en loisir pour répondre aux besoins actuels.		X	X		<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> DCDS <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> Division des sports et du plein air Service des ressources humaines 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réviser le programme. ✓ Adopter une nouvelle résolution. 	✓			<ul style="list-style-type: none"> Des discussions entourant les enjeux, défis et propositions de changements sont amorcées.

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2024
	2	2	2	2			En cours	Complétée	Reportée	
	0	0	0	0						
	2	2	2	2						
3	4	5	6							
EMPLOI, INTÉGRATION ET MAINTIEN										
Obstacle : Il est difficile pour les personnes en situation de handicap d'intégrer et de maintenir leur emploi.										
5. Soutenir les gestionnaires et les employés municipaux par la création d'un guide sensibilisant au plein potentiel des personnes qui apprennent autrement pour favoriser le maintien à l'emploi de ces personnes aux besoins particuliers.		X	X	X	<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> DCDS Service des ressources humaines <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> Organismes œuvrant auprès des personnes aux besoins particuliers Service des communications Services municipaux 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Élaborer un guide en partenariat avec les organismes (nommer lesquels). ✓ Présenter et distribuer le guide aux gestionnaires et aux employés municipaux (nombre de guides distribués et identification des services sensibilisés). 	✓			<ul style="list-style-type: none"> Il s'agit dorénavant d'un projet transversal en développement social afin de toucher toutes nos clientèles qui sont en mesure d'intégrer le marché du travail, mais qui pourraient vivre des défis particuliers : <ul style="list-style-type: none"> Personnes en situation de handicap; Aîné(e)s; Immigrant(e)s; Jeunes; En situation d'itinérance et/ou judiciarisée. Des objectifs complémentaires et un échéancier ont été fixés.
6. Offrir des formations accessibles sur la cybersécurité aux employés municipaux.		X			<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> Service des ressources informationnelles <i>Collaborateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> DCDS 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Une option d'accessibilité est offerte lors des formations obligatoires sur la sécurité informatique. 		✓		<ul style="list-style-type: none"> Une option d'accessibilité pour les personnes ayant un trouble auditif ou visuel est mise à la disposition des employés, dans les capsules vidéo.

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2024
	2	2	2	2			En cours	Complétée	Reportée	
	0	0	0	0						
	2	2	2	2						
3	4	5	6							
SENSIBILISATION ET FORMATION										
Obstacle : Dans l'exécution de leurs tâches, les employés municipaux ont une incidence sur la participation des personnes handicapées dans la communauté.										
7. Planifier une formation avec les employés créateurs de contenus ou documents publics de la Ville afin de les sensibiliser à concevoir et développer du matériel d'information et de communication accessible aux personnes handicapées.	X	X			<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> • DCDS • SC–Communications <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Service des communications • SCSVC 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sonder les besoins du Service des communications. ✓ Tenir une formation auprès d'un groupe cible. 		✓		<ul style="list-style-type: none"> ▪ À la suite du sondage effectué auprès du Service des communications, les besoins ont été établis afin d'offrir une formation correspondant aux besoins du service. ▪ Un webinaire de sensibilisation a eu lieu en janvier et 107 employés municipaux des services suivants y ont pris part : <ul style="list-style-type: none"> ○ Service des communications; ○ Service de la culture, des sports et de la vie communautaire; ○ Service du développement durable et de l'environnement; ○ Personnel administratif qui produit des documents publics. ▪ Une formation magistrale d'une journée entière, incluant des ateliers pratiques, a été offerte à des groupes cibles (37 employés) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Division des arts, de la culture, et des bibliothèques; ○ Division communautaire et développement social; ○ Service des communications; ○ Service du développement durable et de l'environnement; ○ Personnel administratif qui produit des documents publics.

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2024
	2023	2024	2025	2026			En cours	Complétée	Reportée	
8. Déployer les capsules d'autoformation de l'OPHQ auprès des employés qui travaillent à l'accueil afin de les outiller et qu'ils puissent adapter leur approche envers les personnes handicapées.	X	X	X	X	<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> • DCDS • Service des ressources informationnelles <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Service des ressources humaines • OPHQ 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rendre accessibles les capsules aux employés. ✓ Diffuser les autoformations auprès des nouveaux employés à l'accueil et en contact avec le public (spécifier le nombre d'employés par service). 	√			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un logiciel pour la diffusion des formations a été sélectionné. ▪ La programmation est complétée. ▪ La diffusion des capsules débutera en janvier 2025, pour les nouveaux employés à l'accueil.



AXE 4 LOISIRS, CULTURE, SPORTS, PLEIN AIR ET VIE COMMUNAUTAIRE

- Arts, culture, patrimoine et bibliothèques
- Arénas, sports et plein air
- Vie communautaire et développement social
- Événements
- Participation citoyenne et démocratique
- Mise en œuvre du plan d'action

ACTIONS RÉCURRENTES

ARTS, CULTURE, PATRIMOINE ET BIBLIOTHÈQUES	MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION	ARÉNAS, SPORTS ET PLEIN AIR	ÉVÉNEMENTS	VIE COMMUNAUTAIRE ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL	PARTICIPATION CITOYENNE ET DÉMOCRATIQUE
<p>Lors des phases de conception et de planification de travaux d'amélioration, les membres du CC sont consultés afin de s'assurer que les changements tiennent compte des besoins des usagers ayant des incapacités.</p> <p>Afin de répondre aux besoins des usagers ayant des incapacités, des équipements spécialisés sont acquis lorsque cela est nécessaire.</p>	<p>Des rencontres réunissant les membres du CC et du CT sont organisées.</p> <p>Dans la dernière année du plan d'action, les membres du CC et du CT se sont rencontrés dans le cadre d'une activité de mobilisation et de réflexion visant à identifier les priorités du prochain plan d'action.</p> <p>Le degré de participation des partenaires du PAIPH est validé afin de maximiser leur apport.</p> <p>La ressource permanente attitrée à la mise en œuvre du PAIPH est maintenue pour faciliter les liens entre les organismes et la Ville.</p> <p>La participation de la DCDS aux activités (études, colloques, programmes, communauté de pratique, etc.) visant à faire connaître les actions du PAIPH et à s'inspirer des meilleures pratiques est maintenue.</p> <p>Présenter le plan d'action en commission communautaire.</p>	<p>La participation des organismes au cours d'aquaforme adapté à la piscine du Foyer des loisirs et de la culture est maintenue et renouvelée.</p> <p>Une promotion annuelle des différents parcs municipaux accessibles aux personnes handicapées est effectuée.</p> <p>Les vélos adaptés sont disponibles à la location au parc de la Rivière-du-Moulin de Chicoutimi.</p> <p>Une vigie dans le développement, l'entretien et l'aménagement du réseau cyclable de la ville de Saguenay est effectuée.</p> <p>Le SCSVC encourage les organismes partenaires à rendre leurs offres de services accessibles en faisant rayonner leurs initiatives et en facilitant, lorsque possible, leurs activités accessibles et inclusives.</p>	<p>Dans l'inventaire, des équipements qui favorisent la participation des personnes handicapées (cache-fils, tables à pique-nique adaptées, etc.) sont disponibles.</p> <p>Les promoteurs sont sensibilisés aux principaux aspects et avantages de tenir un événement accessible.</p> <p>Lorsque la Ville agit à titre de promoteur d'un événement, une vigie est effectuée afin de s'assurer que les mesures nécessaires à l'accessibilité de l'événement et aux parcours sans obstacles soient mises en place.</p>	<p>Une activité est organisée dans le cadre de la SQPH permettant de sensibiliser la population et le personnel municipal, en plus de faire participer les personnes handicapées.</p> <p>Chaque année, la liste des salles à louer aux organismes situés dans des lieux accessibles est rendue disponible.</p> <p>Les secrétaires du SCSVC, attitrées à la réservation des salles, sont informées des lieux adaptés aux personnes en situation de handicap.</p> <p>Les enfants à besoins particuliers sont accompagnés pour une meilleure intégration aux camps de jour municipaux et favoriser leur participation pleine et entière aux activités.</p>	<p>Les séances du conseil municipal sont diffusées sur le Web pour favoriser la participation citoyenne des personnes handicapées.</p>

ACTIONS PRÉVUES



ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2024
	2	2	2	2			En cours	Complétée	Reportée	
	0	0	0	0						
	2	2	2	2						
	3	4	5	6						
ARTS, CULTURE, PATRIMOINE ET BIBLIOTHÈQUES										
Obstacle : Améliorer l'accessibilité universelle des activités artistiques, culturelles ou patrimoniales pour favoriser la participation des personnes handicapées.										
1. Collaborer avec les équipes qui développent de nouvelles activités culturelles, artistiques, patrimoniales et en bibliothèques afin de les rendre accessibles.			X	X	<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> DCDS <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> Division des arts, de la culture et des bibliothèques SC–Loisirs–Culture 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Identifier les bonnes pratiques à appliquer dans ce type d'activités. ✓ Au besoin, apporter des améliorations aux activités (nommer lesquelles). ✓ Préciser le nombre d'activités traitées. 				

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2024
	2	2	2	2			En cours	Complétée	Reportée	
	0	0	0	0						
	2	2	2	2						
	3	4	5	6						
2. Créer des panneaux d'interprétation extérieurs des œuvres d'art publiques accessibles grâce au design des socles qui permet aux personnes se déplaçant en fauteuil roulant d'avoir accès visuellement à l'information.	X				<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> Division des arts, de la culture et des bibliothèques <i>Collaborateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> DCDS 	✓ Concevoir des panneaux d'interprétation extérieurs accessibles physiquement pour les personnes se déplaçant en fauteuil roulant (préciser le nombre et le lieu).		√		

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2024
	2	2	2	2			En cours	Complétée	Reportée	
	0	0	0	0						
	2	2	2	2						
	3	4	5	6						
3. Aider la Division des arts, de la culture et des bibliothèques à recruter des organismes pour personnes handicapées dans le cadre de la réalisation d'activités de sensibilisation à la différence dans les bibliothèques.		X			<p><i>Mise en œuvre :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • DCDS • Division des arts, de la culture et des bibliothèques <p><i>Collaborateurs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Organismes pour personnes handicapées 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Énumérer le nombre d'activités tenues et le nombre de participants. ✓ Nommer les organismes participants. 		√		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation d'une pièce de théâtre de marionnettes pour sensibiliser à la différence à la bibliothèque de Laterrière : <ul style="list-style-type: none"> ○ AQEPA – Saguenay, organisme présentateur (25 participants). ▪ Présentation de la pièce de théâtre de marionnettes « <i>Vivre les différences</i> » dans deux bibliothèques, lors de la SQPH : <ul style="list-style-type: none"> ○ APDPH et l'ADHIS, organismes présentateurs; ○ Bibliothèque de Laterrière (10 participants); ○ Bibliothèque de Jonquière (8 participants). ▪ Exposition présentée par le Centre L'Escale de Jonquière, à la bibliothèque de Jonquière, intitulée « <i>J'aimerais te dire...</i> ». L'exposition met en lumière des photos et des témoignages poignants sur la santé mentale des jeunes de 16 à 24 ans.

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2024
	2	2	2	2			En cours	Complétée	Reportée	
	0	0	0	0						
	2	2	2	2						
	3	4	5	6						
4. Acheter des livres spécialisés (signés, audio, etc.) pour les enfants ayant des besoins particuliers.	X	X			<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> Division des arts, de la culture et des bibliothèques 	✓ Préciser le nombre de livres achetés, leurs titres et leurs types.		✓		<ul style="list-style-type: none"> Livres audio : <ul style="list-style-type: none"> 134 exemplaires pour les adultes; 6 exemplaires pour les jeunes; 17 exemplaires pour les enfants. Livres spécialisés pour les problèmes de dyslexie : <ul style="list-style-type: none"> 5 exemplaires pour les jeunes; 26 exemplaires pour les enfants. Livres en gros caractères : <ul style="list-style-type: none"> 358 exemplaires pour les adultes.
5. Évaluer les besoins matériels d'accessibilité en bibliothèque.			X	X	<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> Division des arts, de la culture et des bibliothèques <i>Collaborateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> PAIPH 	✓ Établir une liste des besoins. ✓ Se procurer le matériel identifié.				
6. Réaliser des ateliers de lecture en langue des signes québécoise (LSQ) « <i>Histoires en pyjama</i> destinés aux enfants. »	X	X			<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> Division des arts, de la culture et des bibliothèques <i>Collaborateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> AQEPA–Saguenay 	✓ Indiquer le nombre d'ateliers en langue LSQ donnés et le nombre de participants.		✓		<ul style="list-style-type: none"> Un atelier a été donné à la bibliothèque de Laterrière (25 participants).

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2024
	2023	2024	2025	2026			En cours	Complétée	Reportée	
7. Réaliser des activités spécialisées en bibliothèque pour les élèves en situation de handicap.	X	X			<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> Division des arts, de la culture et des bibliothèques <i>Collaborateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> Centre de services scolaire De La Jonquière 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faire visiter les bibliothèques aux élèves en situation de handicap. ✓ Participer à un atelier spécialement conçu pour leurs problématiques (préciser le nombre de participants). 		✓		<ul style="list-style-type: none"> Deux ateliers de sensibilisation ont eu lieu durant la SQPH : <ul style="list-style-type: none"> ○ Bibliothèque de Laterrière (15 participants); ○ Bibliothèque de Jonquière (15 participants).
8. Développer un projet de médiation culturelle avec des personnes vivant avec un handicap.			X		<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> Division des arts, de la culture et des bibliothèques <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> DCDS Organismes pour personnes handicapées 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Établir une collaboration avec un organisme pour personnes handicapées (nombre de participants). ✓ Créer un projet de médiation culturelle (expliquer le projet). 		✓		<ul style="list-style-type: none"> Vernissage de l'Escouade créative (plateau de travail) de l'ARLPH à la bibliothèque Hélène-Pedneault de Jonquière : <ul style="list-style-type: none"> ○ 9 participants; ○ 36 œuvres exposées; ○ 40 personnes ont assisté au vernissage.

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2024
	2	2	2	2			En cours	Complétée	Reportée	
	0	0	0	0						
	2	2	2	2						
	3	4	5	6						
9. Offrir des ateliers de lecture et d'aide aux devoirs assistés par l'animal.	X	X			<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> Division des arts, de la culture et des bibliothèques 	✓ Préciser le nombre d'ateliers tenus et de participants.		√		<ul style="list-style-type: none"> Un total de 16 séances d'une durée de 30 minutes ont eu lieu à l'hiver 2024. 3 enfants ont bénéficié des ateliers. Problématiques encourues : <ul style="list-style-type: none"> Gestion des émotions; Habiletés sociales; Anxiété; Difficultés avec l'autorité; Difficultés en lecture et écriture.
10. Enregistrer 10 balados immersifs et accessibles, sous forme de contes inspirés d'œuvres d'art du territoire de Saguenay, pour une diffusion en ligne.		X			<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> Division des arts, de la culture et des bibliothèques <i>Collaborateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> Service des communications 	✓ Rendre disponibles des balados pour l'écoute en ligne (donner le nombre de balados).		√		<ul style="list-style-type: none"> Les 10 balados en lien avec l'action 2 : « <i>Créer des panneaux d'interprétation extérieurs d'œuvres d'art publiques accessibles...</i> » ont été créés et mis en ligne.
11. Étudier la possibilité d'avoir un support audio pour les expositions.				X	<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> Division des arts, de la culture et des bibliothèques <i>Collaborateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> SC–Loisirs–Culture 	✓ Effectuer une analyse et identifier la décision prise.				

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2024
	2	2	2	2			En cours	Complétée	Reportée	
	0	0	0	0						
	2	2	2	2						
3	4	5	6							
12. Interpréter en langue des signes québécoise (LSQ), avec la vidéodescription et le sous-titrage, les capsules vidéo de médiation culturelle.			X	X	<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> Division des arts, de la culture et des bibliothèques <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> Service des communications SRIEQ 	✓ Produire des capsules vidéo accessibles (préciser le nombre de capsules).			✓	<ul style="list-style-type: none"> L'action est reportée au prochain plan d'action.
13. Adapter et rendre accessibles les différentes plateformes Web des bibliothèques.		X			<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> Service des ressources informationnelles Division des arts, de la culture et des bibliothèques <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> Service des communications SC–Loisirs–Culture 	✓ Adapter les plateformes Web des bibliothèques.			✓	<ul style="list-style-type: none"> Cette action est reportée au prochain plan d'action.

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2024
	2	2	2	2			En cours	Complétée	Reportée	
	0	0	0	0						
	2	2	2	2						
	3	4	5	6						
ARENAS, SPORTS ET PLEIN AIR										
Obstacle : Améliorer l'accessibilité universelle des activités sportives et de plein air pour favoriser la participation des personnes handicapées.										
14. Se procurer des fauteuils Sofao pour les piscines municipales extérieures avec entrée progressive de type plage.	X	X			<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> • DCDS <i>Collaborateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Division des sports et du plein air 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Acheter des fauteuils Sofao (préciser le nombre de fauteuils et les piscines visées). 		✓		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Six fauteuils Sofao ont été reçus en février. Les fauteuils sont disponibles aux endroits suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ Piscine Alcide-Reid, Jonquière (2) ○ Piscine Saint-Alexis, La Baie (2) ○ Camps de jour municipaux (2). À l'été 2025, ils seront à la nouvelle piscine accessible du parc de la Colline dans le secteur nord de Chicoutimi.
15. Collaborer à la mise sur pied de 5 projets pilotes d'inclusion avec les clientèles vivant avec un handicap dans l'offre de services des clubs sportifs.		X			<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Division des sports et du plein air <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Organismes sportifs • Organismes communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Préciser les clubs sportifs participants. ✓ Préciser le type d'activité organisée et la discipline visée. ✓ Indiquer le nombre de participants par sport. 		✓		Arrondissement de Chicoutimi : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Club de boxe : <ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en forme par la boxe (25 participants). ▪ École de danse SMG : <ul style="list-style-type: none"> ○ Danse adaptée/inclusive (40 participants); ○ Danse hip-hop adaptée (15 participants). ▪ Club de gymnastique Saguenay : <ul style="list-style-type: none"> ○ Gymnastique (4 participants). Arrondissement de Jonquière : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Club Judokas : <ul style="list-style-type: none"> ○ Cours de judo (1 participant).

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2024
	2	2	2	2			En cours	Complétée	Reportée	
	0	0	0	0						
	2	2	2	2						
	3	4	5	6						
16. Accueillir les <i>Jeux d'hiver des Olympiques spéciaux</i> , en partenariat avec les <i>Olympiques Spéciaux Québec</i> .	X				<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> Division des sports et du plein air Olympiques Spéciaux Québec <i>Collaborateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> Organismes pour personnes handicapées 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Préciser le nombre de participants par sport. ✓ Spécifier le nombre de bénévoles. ✓ Financer l'organisme local. ✓ Préciser les actions facilitatrices effectuées par la Ville pour permettre la tenue des jeux d'hiver. 		✓		
17. Dans le cadre de l'élaboration de la politique du plein air, s'assurer d'intégrer le concept d'accessibilité aux réflexions et engagements.		X	X	X	<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> Division des sports et du plein air <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> DCDS Organismes communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Préciser les éléments où l'accessibilité universelle a été intégrée. ✓ Tenir une rencontre annuelle de sensibilisation en lien avec les actions ciblées. 	✓			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les préoccupations des PH ont été partagées et prises en compte. ▪ La politique est en cours d'écriture.

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2024
	2	2	2	2			En cours	Complétée	Reportée	
	0	0	0	0						
	2	2	2	2						
	3	4	5	6						
18. Sensibiliser les organismes gestionnaires d'infrastructures de plein air à la mise en place d'initiatives et/ou de services permettant aux personnes vivant avec un handicap de participer à des activités en plein air. Ensuite, appuyer leurs initiatives.		X	X	X	<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> Division des sports et du plein air <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> DCDS Organismes communautaires et de plein air 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nommer les initiatives réalisées par les organismes. ✓ Préciser l'infrastructure utilisée ou mise à leur disposition. 	√			<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'organisme Accès Grimpe, en collaboration avec le Club de Montagne du Saguenay, forme les intervenants à l'escalade accessible (mont Fortin et mont Jacob). ▪ Bivouaq possède une antenne régionale qui organise des randonnées, du kayak, du ski nordique et de l'escalade sur le territoire de la ville de Saguenay (mont Fortin et mont Jacob). ▪ Mise sur pied du projet « Circonflexe - prêt-pour-bouger » dans la région du Saguenay avec la création de centrales de prêt d'équipement de loisir, de sport et de plein air, incluant de l'équipement adapté : <ul style="list-style-type: none"> ○ Au Patro de Jonquière; ○ À la boutique Hors Circuits de Chicoutimi.

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2024
	2	2	2	2			En cours	Complétée	Reportée	
	0	0	0	0						
	2	2	2	2						
3	4	5	6							
19. Améliorer l'accessibilité de la piscine Saint-Alexis dans l'arrondissement de La Baie.	X				<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> Service des immeubles et des équipements motorisés <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> DCDS Division des sports et du plein air 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Construire deux nouvelles salles de bain/vestiaires adaptés. ✓ Aménager des stationnements pour personnes handicapées. ✓ Sécuriser le chemin d'accès menant au pavillon. 		✓		
20. Se doter d'une piscine et d'un pavillon de services complètement accessibles dans l'arrondissement de Jonquière.	X				<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> Service des immeubles et des équipements motorisés. <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> DCDS Division des sports et du plein air 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Construire une piscine au parc Alcide-Reid et un pavillon de services accessibles. ✓ Aménager des stationnements pour personnes handicapées et un chemin d'accès sécuritaire. 		✓		<ul style="list-style-type: none"> Des correctifs ont été apportés aux cabines afin de les agrandir pour y faciliter les déplacements des personnes en fauteuil roulant.

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2024
	2	2	2	2			En cours	Complétée	Reportée	
	0	0	0	0						
	2	2	2	2						
	3	4	5	6						
21. Se doter d'une piscine et d'un pavillon de services complètement accessibles dans l'arrondissement de Chicoutimi.	X	X	X		<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> Service des immeubles et des équipements motorisés <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> DCDS Division des sports et du plein air 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réfection de la piscine du parc de la Colline et construction d'un pavillon de services accessible. ✓ Aménager des stationnements pour personnes handicapées et un chemin d'accès sécuritaire. 	✓			<ul style="list-style-type: none"> Participation aux rencontres concernant les plans et devis afin d'assurer l'intégration des normes d'AU. La construction a débuté à l'été 2024. La piscine et le pavillon de services seront fonctionnels en juin 2025.
22. Acheter de l'équipement pour faciliter l'accessibilité à nos piscines extérieures pour les personnes en fauteuil roulant.		X			<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> DCDS 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Se procurer des lève-personnes, des toiles de transfert, des planches de transfert et des fauteuils allant dans l'eau (nombre). 		✓		<ul style="list-style-type: none"> Nous avons fait l'achat de : <ul style="list-style-type: none"> 3 lève-personnes; 6 toiles de transfert; 3 fauteuils roulants résistants à l'eau; 3 planches de transfert; 12 vestes de flottaison adaptées.
23. Évaluer les possibilités pour faciliter l'utilisation des nouveaux équipements adaptés à la piscine pour les personnes handicapées.			X		<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> DCDS <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> Service des ressources humaines Division des sports et du plein air Organismes pour personnes handicapées 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les contraintes d'utilisation sont évaluées. ✓ Des pistes de solutions sont identifiées. 				

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2024
	2	2	2	2			En cours	Complétée	Reportée	
	0	0	0	0						
	2	2	2	2						
	3	4	5	6						
24. Améliorer l'accessibilité de l'aréna du Foyer des loisirs et de la culture.	X	X			<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> Service des immeubles et des équipements motorisés <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> DCDS Division des aréna, de la logistique et des événements 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Aménager une rampe d'accès, un chemin d'accès et des stationnements pour personnes handicapées. ✓ Aménager une salle de bain universelle. 		✓		<ul style="list-style-type: none"> Une nouvelle rampe d'accès a été aménagée à l'extérieur de l'aréna (montée progressive et inclusive pour toute la population). Une salle de bain universelle a été ajoutée. Aménagement des cases (2) de stationnement devant la rampe d'accès pour un parcours sans obstacles.
25. Rendre plus inclusif l'accès aux aréna.		X	X	X	<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> Service des immeubles et des équipements motorisés <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> DCDS Division des aréna, de la logistique et des événements 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Évaluer les possibilités d'aménager un espace pour les personnes handicapées à l'aréna Marina-Larouche, dans le secteur nord de Chicoutimi. ✓ Évaluer les déficiences en accessibilité de l'aréna de Kénogami dans l'arrondissement de Jonquière. 	✓			<ul style="list-style-type: none"> Les obstacles ont été identifiés. Le Service des immeubles et des équipements motorisés a été rencontré afin d'amorcer l'évaluation de la faisabilité du projet.

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2024
	2022	2023	2024	2025			En cours	Complétée	Reportée	
26. Modifier le règlement VS-R-2014-54 afin d'instaurer une tarification exclusive pour la location de plateaux sportifs aux organismes pour personnes handicapées.		X			<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> Division des sports et du plein air <i>Collaborateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> PAIPH 	✓ Le règlement a été voté et entériné.		✓		<ul style="list-style-type: none"> Un rabais de 50 % sur les frais de location de plateaux sportifs est accordé aux organismes pour personnes handicapées.
VIE COMMUNAUTAIRE ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL										
Obstacle : Comme tout autre citoyen, les personnes handicapées doivent être incluses dans les plans d'actions et les politiques municipales.										
27. Offrir des ateliers de sensibilisation dans les camps de jour municipaux avec la participation de personnes en situation de handicap.			X	X	<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> DCDS <i>Collaborateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> Organismes communautaires 	✓ Planifier au moins un atelier dans les camps de jour municipaux (indiquer le nombre de participants).				
28. Dans le cadre du plan d'action en habitation, participer aux actions visant à documenter les besoins des personnes handicapées.	X				<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> DCDS 	✓ Préciser le nombre de rencontres de travail. ✓ Ressortir les éléments qui prennent en compte les besoins des PH.		✓		
29. Dans le cadre de la mise à jour de la politique de développement social, s'assurer d'intégrer l'accessibilité et les clientèles spécifiques.	X				<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> DCDS 	✓ Identifier les éléments qui mettent en lumière l'accessibilité et les clientèles spécifiques.		✓		<ul style="list-style-type: none"> Les travaux de rédaction de la mise à jour de la politique se sont terminés à l'automne 2024 et intègrent les concepts d'accessibilité, d'équité et d'inclusion pour toutes les clientèles spécifiques.

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2024
	2023	2024	2025	2026			En cours	Complétée	Reportée	
30. Modifier le règlement VS-R-200750 concernant les animaux sur le territoire de la ville de Saguenay en ajoutant des mentions d'exception pour les gardiens accompagnés d'un chien d'assistance.	X				<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> DCDS <i>Collaborateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> Service des affaires juridiques 	✓ Le règlement a été voté et entériné.		✓		
31. Créer un procédurier pour l'accueil des chiens d'assistance dans nos infrastructures municipales.		X	X		<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> DCDS <i>Collaborateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> Service des affaires juridiques 	✓ Rédiger le document. ✓ Le procédurier est remis aux gestionnaires pour diffusion.	✓			<ul style="list-style-type: none"> Le procédurier a été rédigé. Une note de service, accompagnée du procédurier, sera envoyée au début de 2025 à tous les gestionnaires.
PARTICIPATION CITOYENNE ET DÉMOCRATIQUE										
Obstacle : Comme tout autre citoyen, les personnes handicapées doivent pouvoir participer à la vie politique.										
32. Analyser les processus entourant l'accès aux activités démocratiques (référendums, élections, consultations publiques municipales) pour les personnes handicapées.			X	X	<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> DCDS <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> Service des communications Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme Service des affaires juridiques Service du greffe 	✓ Recenser les documents entourant les processus. ✓ Analyser les documents. ✓ Recommander des modifications à apporter (nommer les activités et les changements apportés).				

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2024
	2023	2024	2025	2026			En cours	Complétée	Reportée	
ÉVÉNEMENTS										
Obstacle : Il peut être difficile pour les personnes handicapées d'assister ou de participer à des événements culturels, sportifs ou communautaires par manque d'accessibilité.										
33. Développer des balises et des recommandations pour rendre les événements accessibles.	X				<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> Division des aré纳斯, de la logistique et des événements <i>Collaborateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> DCDS 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Créer des balises et émettre des recommandations. ✓ Intégrer l'information aux documents (nommer les documents et les balises). 		✓		
34. Créer un aide-mémoire sur l'accessibilité des événements à remettre aux promoteurs pour favoriser les événements accessibles.	X	X			<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> DCDS SC-Loisirs, sports et vie communautaire Division des aré纳斯, de la logistique et des événements <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> OPHQ SCSV 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Créer une fiche à remettre aux promoteurs. ✓ Offrir de l'aide et des références aux promoteurs intéressés à améliorer l'accessibilité de leur événement. 		✓		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Trois promoteurs ont demandé de l'aide et des références pour l'accessibilité de leur événement : <ul style="list-style-type: none"> ○ Festival des vins de Saguenay; ○ Tournoi de soccer annuel CANSAGUENAY; ○ Salon des métiers d'art et du terroir.
35. Offrir une formation à propos des événements écoresponsables et accessibles aux promoteurs d'événements.	X	X			<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> Division des aré纳斯, de la logistique et des événements Kéroul <i>Collaborateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> DCDS 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Donner une formation aux promoteurs. ✓ Indiquer le nombre de participants. 		✓		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une nouvelle formation a été donnée aux promoteurs d'événements, laquelle incluait un atelier de concertation sur les termes abordés (30 participants).

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2024
	2	2	2	2			En cours	Complétée	Reportée	
	0	0	0	0						
	2	2	2	2						
	3	4	5	6						
MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION										
Obstacle : Nécessité d'avoir des rencontres d'échanges et de mises à jour de l'information entre les organismes et différents services de la Ville.										
36. Mettre à jour les statistiques sociodémographiques de la population en situation de handicap à la ville de Saguenay.				X	<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> • DCDS <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> • CC • Organismes communautaires 	✓ Élaborer un rapport des statistiques sociodémographiques pour le PAIPH 2027-2030.				
37. Réunir les membres des CC & CT dans des activités de concertation et de mobilisation pour favoriser les échanges et la compréhension des réalités propres à chaque groupe de partenaires.				X	<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> • DCDS <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> • CC • CT • SCSVC 	✓ Tenir des rencontres de concertation et de mobilisation (préciser le nombre de rencontres, de participants et le type d'activité).				



AXE 5 SÉCURITÉ, PRÉVENTION ET INTERVENTIONS

- Service de sécurité incendie
- Service de police
- Cour municipale

ACTIONS RÉCURRENTES

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Promotion du programme Secours adaptés auprès des citoyens en situation de handicap et du milieu œuvrant auprès des personnes handicapées.

Planification et réalisation d'exercices d'évacuation dans les édifices municipaux qui ont été priorisés en fonction de leur fréquentation par des personnes handicapées.

Des exercices d'évacuation sont effectués, à la demande, dans des établissements publics fréquentés par des personnes handicapées.

SERVICE DE POLICE

Une campagne de sensibilisation pour le respect des espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées est réalisée annuellement.

Une campagne de sensibilisation à propos de l'importance de respecter les traverses piétonnes et des conséquences pouvant découler de leur non-respect est réalisée annuellement.

Des opérations policières sont déployées pour faire respecter les traverses piétonnes et les stationnements réservés aux personnes handicapées.

Les organismes pour personnes handicapées et leur clientèle sont rencontrés pour faire connaître les règles de sécurité routière.

Les règles de sécurité et d'utilisation relatives aux aides à la mobilité motorisées (AMM) sont rendues accessibles sur le site Internet de la Ville.

COUR MUNICIPALE

Lors du processus judiciaire, si des obstacles sont identifiés, une validation des possibilités d'amélioration est réalisée afin de réduire ou d'éliminer les obstacles.

ACTIONS PRÉVUES

6 ACTIONS PRÉVUES

2023

2024

2025

2026

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2024
	2023	2024	2025	2026			En cours	Complétée	Reportée	
SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE										
Obstacle : Sur le nombre total de citoyens en situation de handicap à Saguenay, certains seraient admissibles au programme Secours adaptés de Saguenay, mais n'en connaissent pas l'existence ou hésitent à s'y inscrire.										
1. Faire la promotion du PSA dans des secteurs ciblés, où la présence de personnes âgées et en situation de handicap est plus grande, en vue d'augmenter les inscriptions.	X	X			<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> Service de sécurité incendie Service des ressources humaines <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> DCDS SC–Sécurité, prévention et intervention 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Cibler des secteurs. ✓ Déployer des ressources humaines (stagiaires ou emplois étudiants) en prévention des incendies. ✓ Réaliser des visites de prévention dans les secteurs ciblés (nombre de résidences visitées et nombre d'inscriptions au programme Secours adaptés). 		✓		<ul style="list-style-type: none"> Embauche d'une ressource étudiante à l'été 2024 pour effectuer la promotion du PSA. Le porte-à-porte a permis de sensibiliser et rejoindre 429 logements. Les secteurs préalablement ciblés étaient : <ul style="list-style-type: none"> Chicoutimi : <ul style="list-style-type: none"> Quartier de l'hôpital; Quartier des oiseaux; Quartier Murdock; Quartier centre-ville. Jonquière : <ul style="list-style-type: none"> Quartier de la Petite-France; Quartier Saint-Philippe; Quartier Dubose.

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2024
	2023	2024	2025	2026			En cours	Complétée	Reportée	
										<ul style="list-style-type: none"> ○ La Baie : <ul style="list-style-type: none"> ● Quartier Port-Alfred. ▪ 52 personnes se sont inscrites au PSA à la suite de ces visites. ▪ Une présentation du rapport de l'étudiant et de ses recommandations a été faite. ▪ Dépôt du dossier de candidature auprès de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour le Mérite Ovation municipale 2024, catégorie « Sécurité publique, santé publique et intervention sociale ».
2. Mettre en place de nouveaux documents et outils de promotion pour le programme Secours adaptés (phase 2).			X	X	<p><i>Mise en œuvre :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Service de sécurité incendie ● Service des communications <p><i>Collaborateurs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ● DCDS ● CIUSSS SLSJ ● ITMAV ● SC–Sécurité, prévention et interventions 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les recommandations du rapport de l'étudiant ont été prises en compte pour orienter les stratégies. ✓ Voir à la possibilité de modifier les documents d'information (nommer les documents et le nombre distribué). ✓ Produire de nouveaux outils promotionnels (spécifier les outils). ✓ Produire et diffuser des capsules vidéo informatives et éducatives. 				

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2024
	2	2	2	2			En cours	Complétée	Reportée	
	0	0	0	0						
	2	2	2	2						
3	4	5	6							
SERVICE DE POLICE										
Obstacle : Les espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées ne sont pas toujours respectés.										
3. Réalisation d'une capsule vidéo éducative pour sensibiliser les citoyens aux règlements entourant les espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées ainsi que sur les comportements à proscrire.		X	X	X	<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> Service de police Service des communications DCDS <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> SC–Sécurité, prévention et interventions 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Produire et diffuser une capsule vidéo (lieux de diffusion et nombre de vues). 	✓			<ul style="list-style-type: none"> Deux rencontres de remue-méninges ont eu lieu afin de mettre en place les grandes lignes du projet.
4. Création d'une équipe policière en charge de la surveillance du respect des espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées.	X	X			<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> Service de police 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Maintenir l'équipe de travail. ✓ Délivrer des constats d'infraction et des avertissements (nombre de constats d'infraction émis). 		✓		<ul style="list-style-type: none"> Le dossier est assuré par l'équipe multi qui a pris en charge la surveillance du respect des cases de stationnement réservées aux PH. Nombre de constats émis en 2024 : 370 constats.
5. Intégration d'équipes UNIS (policière et intervenant social) chargées d'intervenir auprès des gens aux prises avec des problèmes de santé mentale afin qu'ils puissent intervenir auprès des personnes aux besoins spécifiques (déficience intellectuelle, autisme, etc.).		X	X	X	<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> Service de police 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Maintenir les quatre équipes de travail. ✓ Intervenir auprès de personnes ayant des besoins spécifiques (nombre d'interventions). 	✓			<ul style="list-style-type: none"> Les quatre équipes ont été maintenues. En cas de besoin, lors d'une intervention policière nécessitant une approche spécifique auprès de la clientèle en situation de handicap, l'équipe UNIS est appelée sur les lieux. En 2024, 1 642 interventions pour détresse psychologique ont eu lieu.

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2024
	2023	2024	2025	2026			En cours	Complétée	Reportée	
6. Soutenir les actions du milieu afin de rendre les événements plus sécuritaires pour les participants.		X			<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> Service de police <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> Organismes communautaires CIUSSS Saguenay–Lac-Saint-Jean 	✓ Assurer la sécurité lors d'événements avec des personnes en situation de handicap.		√		<ul style="list-style-type: none"> Surveillance policière lors d'un exercice de familiarisation d'un groupe de trois personnes, ayant une déficience visuelle, pour le feu piéton situé à l'intersection des boulevards Talbot et de l'Université.



AXE 6 TRANSPORT

- Transport en commun
- Transport adapté

ACTIONS RÉCURRENTES

TRANSPORT EN COMMUN ET TRANSPORT ADAPTÉ

Des arrêts sont priorités selon le potentiel de fréquentations, une analyse de leur accessibilité (trottoirs, traverses, déneigement, etc.) est faite et un rapport indiquant les recommandations d'amélioration pour favoriser un parcours sans obstacles est émis.

Selon les rapports d'analyse, des actions sont prioritées et la réalisation des modifications s'applique.



ACTIONS PRÉVUES



ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2024
	2023	2024	2025	2026			En cours	Complétée	Reportée	
TRANSPORT EN COMMUN ET TRANSPORT ADAPTÉ										
Obstacle : L'utilisation du transport en commun régulier peut comporter des obstacles pour les personnes handicapées tandis que le transport adapté est achalandé.										
1. Soutenir et informer la STS dans le développement de ses actions en accessibilité.	X	X			<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> • STS • DCDS <i>Collaborateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> • SC-Transport 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Épauler la STS dans son développement (nommer les sujets abordés). 		✓		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Invitation lancée aux membres du CC pour participer à la consultation de la STS concernant le transport adapté.
2. Élaborer une <i>Politique de qualité de service pour le transport adapté.</i>		X	X	X	<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> • STS 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Tenir une consultation en ligne (nombre de participants). ✓ Cibler entre 1 et 3 axes à améliorer. ✓ Fixer des actions concrètes pour parfaire le service offert. 	✓			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une consultation en ligne s'est tenue du 30 janvier au 11 février 2024. ▪ 62 personnes ont répondu au sondage. ▪ La politique est en écriture.



AXE 7 COMMUNICATIONS

- Communications internes
- Communications externes
- Communications avec les partenaires

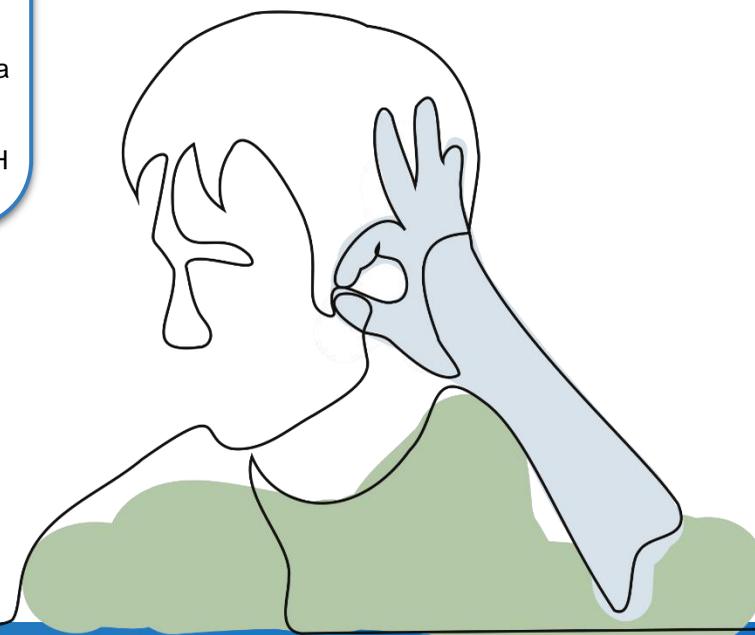
ACTIONS RÉCURRENTES

COMMUNICATIONS

Deux fois par année, un « Info-PAIPH » est rédigé et transmis aux abonnés du bulletin d'information.

La section *Services aux personnes en situation de handicap* du site Internet de la Ville est alimentée pour faire connaître les projets, les activités et nouveautés.

Différents moyens de communication sont déployés pour faire connaître le PAIPH à la population.



ACTIONS PRÉVUES

6 ACTIONS PRÉVUES

2023

2024

2025

2026

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2024
	2023	2024	2025	2026			En cours	Complétée	Reportée	
COMMUNICATIONS										
Obstacle : Les documents produits par la Ville ne sont pas toujours accessibles pour les personnes handicapées.										
1. Sensibiliser les services municipaux à appliquer les principes de lisibilité des écrits dans les documents publics de la Ville.	X	X	X	X	<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> DCDS <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> Service des communications Services municipaux 	✓ Spécifier les services sensibilisés.		✓		<ul style="list-style-type: none"> Une première phase de formation a été donnée aux services municipaux suivants : <ul style="list-style-type: none"> Service de la culture, des sports et de la vie communautaire; Service des communications; Service du développement durable et de l'environnement; Service des travaux publics. Le webinaire <i>Activité de sensibilisation – Niveau 1 Littératie, inclusion et communication pour une information accessible</i> a été visionné par 49 personnes provenant de divers services municipaux. La formation en présentiel <i>Niveau 2 – Littératie, inclusion et communication pour une information accessible</i> a permis de former 37 employés provenant de divers services municipaux.

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2024
	2023	2024	2025	2026			En cours	Complétée	Reportée	
2. Faire connaître les mesures adaptées concernant la diffusion des conseils municipaux aux personnes handicapées.		X			<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> DCDS <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> Service des communications Conseil municipal 	✓ Présenter aux organismes les mesures en place (préciser le nombre d'organismes joints).		✓		<ul style="list-style-type: none"> Onze organismes partenaires connaissent les mesures en place pour la diffusion des conseils municipaux. Ces organismes ont transmis l'information auprès des membres et de leur personnel.
3. Afficher le logo d'accessibilité universelle vis-à-vis des activités accessibles aux personnes handicapées sur le site Internet loisirs.saguenay.ca		X			<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> DCDS <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> SCSVC Service des communications 	✓ Identifier les activités accessibles sur le site Internet (préciser les activités).		✓		<ul style="list-style-type: none"> Les activités accessibles sont identifiées par le logo du fauteuil roulant, connu universellement.
4. Assurer une plus grande représentation visuelle des personnes handicapées dans les communications.	X	X			<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> Service des communications <i>Collaborateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> DCDS 	✓ Produire des documents représentant la diversité des citoyens.		✓		<ul style="list-style-type: none"> La DCDS s'est dotée d'un visuel représentatif de la diversité des citoyens de Saguenay. Tous nos documents sont identifiés à l'image de la DCDS.
5. Démystifier et promouvoir les emplois de la fonction publique auprès des personnes en situation de handicap.		X	X		<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> DCDS Service des ressources humaines <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> Service des communications CC 	✓ Valoriser les emplois de la fonction publique. ✓ Mettre en valeur différents profils d'employés (ex. : PH). ✓ Ajouter le libellé sur la loi, dans les capsules vidéo. ✓ Se doter de stratégies promotionnelles (préciser lesquelles).	✓			<ul style="list-style-type: none"> Lancement de la marque employeur « <i>Unique en ville</i> ». Outils numériques disponibles : <ul style="list-style-type: none"> Bannière LinkedIn; Fond d'écran Teams; Signature courriel. Création de capsules vidéo démystifiant les emplois offerts à la municipalité.

ACTIONS	ÉCHÉANCIER				RESPONSABLES	INDICATEURS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2024
	2	2	2	2			En cours	Complétée	Reportée	
	0	0	0	0						
	2	2	2	2						
3	4	5	6							
6. Faire un portrait des moyens de communication actuels (Ville et organismes) et développer des stratégies de communication communes pour joindre les personnes en situation de handicap.		X	X	X	<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> • DCDS • Service des communications <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> • SC–Communications • CC 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réaliser un portrait des moyens de communication actuels. ✓ Développer de nouvelles stratégies de communication communes avec le milieu. 	√			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un procéduier a été fait afin d’informer les organismes communautaires des outils de communication de la Ville. ▪ Le procéduier a été transmis au CC.
7. Produire une nouvelle version du <i>Guide des services offerts aux personnes handicapées</i> .		X	X		<i>Mise en œuvre :</i> <ul style="list-style-type: none"> • PAIPH <i>Collaborateurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Service des communications • SC–Communications • CC 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Cibler les besoins de la communauté. ✓ Mettre à jour de l’information. ✓ Utiliser le nouveau visuel PAIPH. ✓ S’assurer de l’accessibilité de l’information et du produit final. ✓ Rendre le guide accessible en ligne. 	√			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le CC a été sondé afin de connaître son intérêt pour une version numérique plutôt que papier du guide : <ul style="list-style-type: none"> ○ Selon le CC, une version numérique serait beaucoup plus appropriée. ○ Un format accessible à imprimer sera disponible en ligne. ▪ La mise à jour de l’information a été complétée. ▪ La mise en ligne aura lieu en 2025.

Remerciements

Nous tenons à remercier tous les citoyens pour leur participation à la consultation ainsi que les partenaires et les collaborateurs pour leur mobilisation et leur implication dans la rédaction et la mise en œuvre de ce plan d'action quadriennal qui vise l'intégration des personnes handicapées de la Ville de Saguenay pour 2023, 2024, 2025 et 2026.



Et nos collaborateurs :



Groupement des Organismes
de Personnes Handicapées
du Saguenay-Lac-St-Jean



Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Saguenay-
Lac-Saint-Jean



ASSOCIATION RENAISSANCE
DES PERSONNES TRAUMATISÉES CRÂNIENNES
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN



APDPH



L'Association pour le développement
de la personne handicapée
intellectuelle du Saguenay



AQEPA
SAGUENAY



ARLPH
SAGUENAY
LAC-SAINT-JEAN



SOCIÉTÉ DE
TRANSPORT
DU SAGUENAY



IntégrAction
La Baie
Agir par nos différences!



Interassociation
des personnes handicapées
du Saguenay



Autisme
Saguenay-Lac-Saint-Jean



Citoyens bénévoles en situation
de handicap de la Ville de
Saguenay

Les plans d'action, les mises à jour ainsi que les projets et actions réalisés sont disponibles en ligne à handicap.saguenay.ca

Pour toute information, contactez-nous :

Téléphone : 418 698-3200

Courriel : paiph@ville.saguenay.qc.ca